

concession au monastère de Saint-Just et Saint-Irenée par l'archevêque saint Rémy, et mentionne ces mots : *Villam sancti Justi, vineas a porta sancti Justi sicut tres vie circumdant*, que l'on peut traduire par... le village de Saint-Just, les vignes qui sont vers la porte de Saint-Just et que trois chemins entourent.

Sur une autre charte de 932, on voit ces deux phrases. *nec non et de loco qui vocatur Triguncius*, et aussi du lieu qui est appelé Triguncius... *In ipsa villa nova nomine Triguncio*, dans le même village neuf du nom de Triguncius

Que peut signifier ce nom de Triguncius ? Désignerait-il la configuration du terrain limité entre les trois voies et qui contenait les vignes ainsi que le village ? Dans ce cas, on aurait le village du triangle, le village des trois angles, comme dans un autre quartier de Lyon on avait la rue des Deux-Angles ; comme ailleurs on a les Trèves (ville à la jonction de trois chemins), les Condates (ville du coin, ville située à un confluent de vallées ou de rivière), les Mediolanum ou les Miolans (ville du milieu, ville au centre d'une circonscription), les Hauteville, les Basseville, les Longueville, etc ; toutes localités dont le nom explique la position topographique ou l'aspect particulier. Nîmes ne possède-t-elle pas la Maison-carrée, souvenir de la domination romaine ? La plupart de nos grandes cités n'ont-elles pas un cirque, une rotonde, un polygone ? Aujourd'hui encore, comme autrefois, le quartier de Saint-Just occupe la même position entre trois chemins : la rue des Macchabées, la rue de Trion et la rue des Fossés de Trion. Sa forme est celle d'un triangle allongé dans le sens du midi au nord.

Triguncius rappellerait-il une habitation construite sur l'emplacement des bains romains ? On sait que dans l'antiquité chaque quartier de notre ville possédait un ou